



BUREAUX: LILLE — 15, rue d'Angleterre. Téléphone: 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX — 52, rue de Vill'Abreuvi. TOURCOING — 85, rue des Ursulines

Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Mer. 1^{er} mai. — SS. PHILIPPE et JACQUES

MARDI 30 AVRIL 1912

La journée

L'enquête menée à Fes par M. Renault au sujet du Maroc semble donner des résultats purement négatifs.

Les croiseurs « Gloire » et « Condé » ont quitté Saint-Nazaire pour le Maroc.

A Montmartre aura lieu mercredi matin le sacre de Mgr de Giberques.

Le 1^{er} mai s'annonce très calme.

Le salon des Artistes français est ouvert. 3400 tableaux y sont exposés.

A Madrid, on est de plus en plus optimiste au sujet des pourparlers marocains, mais nous connaissons le refrain.

La mission française doit être reçue aujourd'hui par M. Taft.

Les Allemands redoublent d'activité militaire dans la région de Bellort.

Les navires des puissances protectrices arrêtent toujours des députés créoles qui essaient de gagner Athènes. Ce fait provoque un vif mécontentement en Grèce et en Crète.

Le bateau turc le « Texas », de la Compagnie Hadji-Daoui, ayant quitté Smyrne le 28 à 5 heures du matin pour Metelin, s'est touché, près de Metelin, au-delà du port, une torpille, et a coulé aussitôt. 80 personnes ont été sauvées. Il y aurait 200 disparus.

Le nouveau ministre hongrois Lukacs a développé son programme devant la Chambre.

On signale une incursion de monarchistes portugais à la frontière espagnole.

Parlant à Pékin, Yonon-Chi-Kai a déclaré que les difficultés financières chinoises étaient graves.

Le ministère chilien a démissionné.

ROME

Audiences pontificales

Rome, 30 avril.

Le Saint-Père a reçu ce matin Mgr Marbeau, évêque de Meaux, en audience de congé. Notons, parmi les autres audiences particulières, celle de P. Lebon, assistant général des Marianistes.

Commémoration de l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans

De notre correspondant particulier :

Lundi a été commémorée l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. Le cortège avait été réduit à une retraite militaire, composée de fantasses des trois régiments d'artillerie, de la musique de l'Ecole d'artillerie et de celle du 134^e d'infanterie. Nous n'avons rien perdu, au contraire, à la disparition du cortège qui jusqu'ici avait la prétention de représenter Jeanne et ses soldats. Le public, nombreux sur le parcours, a fait à nos troupiers un accueil chaleureux jusqu'à la maison de Jeanne d'Arc où l'une des fantasses a joué la Marche lorraine.

Les Noëlites à Notre-Dame des Victoires

Demain, mercredi, 1^{er} mai, les Noëlites accompliront leur pèlerinage annuel à Notre-Dame des Victoires. A 8 heures, messe de communion à l'autel de la Sainte-Vierge.

Les Romans « Bijou »

Derniers parus : La Maîtresse de piano, par FLORENCE O'NEILL. Un vol. de 232 pages. Les Soixante de Benarès, par M. AFREZ (Pour la jeunesse). Un vol. de 220 pages. Fille de Chouans, par M. DELLY. Un vol. de 25 pages. Chaque volume : 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 15. PARIS, 5, RUE BAYARD.

Principes sur l'organisation professionnelle

Le Congrès national de l'A. C. J. F. à Lyon a mis au premier plan de l'actualité la question si étudiée depuis cinquante ans et si discutée de l'organisation professionnelle, dans laquelle une foule d'esprits éminents voient un remède au conflit social qui déchire le monde.

C'est pourquoi nous croyons opportun de rappeler ici les principes certains qui dominent la question.

Et d'abord l'organisation professionnelle est-elle légitime ? est-elle désirable ?

Nous trouvons la réponse à des sources incomparables. C'est d'abord Pie X dans la lettre sur la « Sillon » :

L'Eglise, dit-il, qui n'a jamais traité le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégarer du passé, et il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine ; car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes.

Pie X affirme donc l'utilité d'une reconstitution de corporations animées de l'esprit chrétien et adaptées au milieu actuel.

Dans l'Encyclique *Rerum novarum*, Léon XIII traitait avec ampleur la même question. A l'occasion des associations professionnelles, il affirmait très nettement leur légitimité, leur conformité avec le droit naturel, leur utilité, mais, outre une multitude de réserves exposées dans la suite du texte, il insistait sur leur caractère « privé », d'où il résulte qu'on ne saurait, comme on le fait parfois, les mettre sur le même pied que la patrie et la famille :

Aujourd'hui, disait-il, les générations étant plus cultivées, les mœurs plus policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses, il n'est point douteux qu'il ne faille adapter les corporations à la condition nouvelle. Aussi est-ce avec plaisir que nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, soit mixtes et réunissant à la fois des ouvriers et des patrons ; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. Bien que nous nous soyons occupés plus d'une fois, Nous voulons exposer ici leur opportunité et leur droit à l'existence, et indiquer comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action.

L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'existence de ses forces, l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère.

C'est dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime : « Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seuls, car alors ils tiennent de l'avantage de leur société. Si l'un trompe l'autre le soutien. Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever. » Et cette autre : « Le frère qui est aidé par son frère est comme un vilain fort. » De cette proposition naturelle, comme d'un même genre, naissent les sociétés civiles d'abord, puis, au sein même de celles-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des sociétés véritables. Entre ces petites sociétés et la grande, il y a de profondes différences, qui résultent de leur fin prochaine.

La fin de la société civile embrasse universellement tous les citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est-à-dire dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. C'est pourquoi on l'appelle « publique », parce qu'elle réunit les hommes pour en former une nation. Au contraire, les sociétés qui se constituent dans son sein sont tenues pour « privées », et le sont, en effet, car leur raison d'être immédiate est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres.

Tout cela est à lire en détail, mais il en résulte bien que l'organisation professionnelle est légitime, désirable, et que dans une société bien dirigée on doit en favoriser l'épanouissement.

Il ne faut pas se dissimuler, toutefois, que cette organisation, comme toute chose humaine, a ses périls. En matière

l'agonie, sous l'influence des idées de J.-J. Rousseau, et l'on oublie l'existence, trop évidente, hélas ! du péché originel. On parait croire que de cette organisation il ne peut sortir que du bien, et que le conflit social sera résolu par le fait même de l'organisation professionnelle.

La grève des P. T. T., celle des chemins de fer et la dernière grève anglaise immobilisant directement ou indirectement près de deux millions de travailleurs, si on les rapproche de l'audace effrayante de ceux qui pratiquent l'action directe et de l'esprit détestable d'une foule de syndicalistes, montrent cependant aux plus optimistes ce que peut produire la peissance professionnelle. Ces arrêts de la vie nationale dans un grand pays n'ont pas eu, il est vrai, les conséquences révolutionnaires que l'on pouvait redouter immédiatement. Mais dans les masses socialistes on ne se gêne pas pour dire que ce sont là seulement des essais.

Hier encore, le *Mouvement socialiste* écrivait : « C'est vers une action toujours plus vaste que se portent maintenant les préoccupations des militants ouvriers. » L'organisation professionnelle est bonne, désirable, mais à condition que l'équilibre social soit maintenu. Tel qu'il est aujourd'hui, le syndicalisme est le de l'organisation mais bien plutôt de la désorganisation.

Plus à côté de la puissance de l'Etat grandira cette puissance capable de troubles énormes et pouvant arrêter la vie des nations, plus il est nécessaire que le pouvoir central soit assez fort pour maintenir l'ordre s'il était menacé, soit par la révolte d'une ou plusieurs corporations contre l'Etat, soit par la conjuration d'une ou plusieurs professions contre une ou plusieurs autres.

Mais surtout, plus cette puissance grandira, plus il est nécessaire que la puissance morale grandisse aussi. Donnons Cortès a fortement décrit cette proportion nécessaire entre la conscience morale et la répression publique. Plus la conscience est éveillée, moins la répression est nécessaire. Plus la conscience publique s'affaiblit, plus le gendarme s'impose.

Si les organisations corporatives devaient nécessairement se borner à régler et poursuivre leurs légitimes intérêts, on ne pourrait qu'applaudir sans réserve à leur développement et à l'appeler de tous les vœux. C'est pourquoi nous appuyant sur les autorités jockey plus haut, en principe nous en sommes absolument partisans, et voyant un principe d'ordre, d'équilibre, de justice, de progrès.

Mais c'est un fait que patrons et ouvriers répugnent en général à la corporation stricte qui les unirait tous. Les Syndicats mixtes sont une noble exception, mais une exception. Mais si patrons et ouvriers, réunis séparément, poursuivaient une idée de guerre, celle-ci serait effroyable !

Seule la conscience peut empêcher ce malheur. Et c'est pourquoi on ne saurait trop stigmatiser la folie des gouvernants qui s'obstinent à supprimer le frein moral, à débrider les consciences, à chasser Dieu de l'organisation sociale qui ne peut vivre sans lui. C'est pourquoi aussi nous bénissons Dieu en voyant le Pape affirmer avec tant d'énergie le principe incontestable du confessionnalisme des œuvres sociales. Nous louons enfin l'A. C. J. F. de sa déclaration très nette à ce sujet, et nous plaignons les catholiques, trop nombreux, hélas ! qui se laissent encore fasciner par le mirage trompeur de la neutralité.

Et nous invitons ceux qui étudient ces questions, après avoir médité les textes de Pie X et de Léon XIII, louant l'organisation professionnelle, à lire les textes des mêmes Pontifes où sont exprimées leurs graves réserves à ce sujet :

« L'Etat protège ces sociétés ; que toutefois il ne s'immisce point dans leur gouvernement intérieur et ne touche point aux ressorts intimes qui lui donnent la vie. (Enc. *Rerum Novarum*.) »

Il est évident qu'il faut viser avant tout l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux... (Encycl. *Rerum Novarum*.) »

Dans la société humaine, selon l'ordre établi par Dieu, il se rencontre... des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres... qui, intimement unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel et, sur la terre, leur bien-être matériel et moral. (*Motu proprio* de Pie X.)

Que les écrivains catholiques, en soulignant la cause des prolétaires, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de revendication ni de justice lorsqu'il s'agit de pure charité. (*Motu proprio* de Pie X.)

En résumé, les organisations professionnelles sont légitimes et désirables, c'est un fait incontestable. Bien dirigées et équilibrées, elles sont un principe de progrès matériel et de paix sociale.

Mais on ne saurait envisager l'organisation professionnelle d'une manière théorique, il faut considérer sa répercussion sur la société. Et à ce point de vue il est nécessaire qu'elle respecte la liberté individuelle autant que le bien général le permet ; elle doit avoir un contrepoint dans la force de l'autorité ; elle requiert surtout la puissance morale de la conscience, et pour cela il est indispensable qu'elle soit chrétienne, sans quoi elle entraînera à des abîmes.

Nous, catholiques, pour notre part, nous devons suivre la direction si fermement imprimée par Rome et tenir au caractère catholique de toutes nos organisations.

FRANG.

Pensées pour le mois de Marie

Le mois de mai rappelle à tous les chrétiens qu'une pieuse tradition les invite à venir prier aux pieds de la Très Sainte Vierge. Mais ce serait trop peu de chanter les louanges de Marie et de la couronner de fleurs, si chacun n'essayait, durant ce mois, de méditer devant ses exemples et d'en faire passer la pratique dans ses actions. Car « telle fut Marie, au dire de saint Ambroise, que sa vie, à elle seule, est pour nous tout un enseignement. » D'où il conclut : « Ayez donc sous vos yeux la virginité et la vie de la Bienheureuse Vierge, laquelle réfléchit, ainsi qu'un miroir, l'éclat de la pureté et la forme même de la vertu. »

La Sainte Vierge, au pied de la croix, adorant la divinité dans la personne de Jésus crucifié, au moment même où tout semble à jamais perdu, la Sainte Vierge est le modèle de notre foi. Demandons-lui de ne jamais douter des glorieuses destinées de l'Eglise, malgré la haine et les menées de ses ennemis. (Cl. Encycl. Ad diem illud, de Pie X.)

Léon XIII déplorait que « dans la société » actuelle, il ne trouvât « de nobles causes qui affaiblissent les liens de l'ordre public et détournent les peuples de la voie de l'honnêteté et des bonnes mœurs ». Parmi ces causes, le grand Pape citait : l'avarice pour la vie humble et souffrir, l'oubli des biens futurs. (Encycl. *Laudes sanctæ de Léon XIII*.)

« Aspicite Mariam ». Regardez Marie, et cherchez dans la méditation de ses exemples la conduite que vous devez tenir en face de ces trois agents de dissolution religieuse et donc sociale. Voyez-la humble et cachée à Nazareth, résignée et « douloureuse » au pied de la croix, les yeux sans cesse levés vers le ciel. « Allez et faites de même. »

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à l'Élysée

M. Fallières a reçu, lundi après-midi, avec le cérémonial habituel, M. Myron T. Herrick, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, qui lui a remis ses lettres de créance.

Dans son allocution, M. Herrick s'est félicité de continuer les bons rapports qui



M. HERRICK

existent entre la France et son pays. En consacrant tous ses efforts à ce but, il répondra, au sincère désir qu'a son gouvernement de fortifier, par tous les moyens possibles, les liens historiques qui unissent les deux pays et leur permettent de marcher fraternellement d'accord dans les voies du progrès et de la paix.

La santé de l'aviateur Védrières

Nous avons dit, hier, qu'une légère amélioration s'était manifestée dans l'état de Védrières. Malheureusement, la situation n'en reste pas moins grave. Le Dr Piquet, qui soigne l'infortuné aviateur, a déclaré cependant qu'il ne désespérait pas de le sauver.

Voici, d'ailleurs, le bulletin communiqué

M. Fallières, après des compliments à l'ambassadeur, l'a assuré de toute la sympathie traditionnelle qu'il lui a adressée. Cette sympathie prend toute occasion de s'exprimer, qu'il s'agisse, soit de s'associer aux deuils occasionnés par de terribles catastrophes, la mémoire de ceux d'un mutuel hommage, la mémoire de ceux des Français qui, autrefois, combattirent sur le sol américain pour la cause de la civilisation et de la liberté.

GAZETTE

Maunoury et Maunoury

Les deux circonscriptions de Chartres sont maintenant représentées par deux proches parents, portant tous deux le même nom, Maunoury. L'un est radical, l'autre progressiste libéral. Et les huissiers de la Chambre sont fort inquiets des confusions quasi-inévitables dans la remise des correspondances. Chacun des Maunoury peut s'attendre à recevoir des compliments immérités et des blâmes qui s'adressent à son homonyme. La situation a ses inconvénients et ses avantages.

Panthéon-Courcelles

Adieu, vieil omnibus que nous ne reverrons plus. Ton dernier jour est arrivé. Il faut décaler pour toujours et te voir passer à l'autobus. Le voyageur de l'omnibus mettait près d'une heure pour aller de Courcelles au Panthéon par des méandres capricieux et de vieilles rues étroites. Le trajet était pittoresque et les gens, peu pressés, d'humeur aimable.

L'an dernier, quelques étudiants imaginèrent d'y faire sur l'impériale un agréable déjeuner.

La serviette au cou, on quittait le Panthéon en mangeant les hors-d'œuvre ; avant d'arriver à Saint-Sulpice, le plat de résistance était déjà fort enflé ; en vue de la Chambre, le dernier dessert était consommé ; sur la place de la Concorde, on fit le café, et une sieste longue et paisible termina ce repas mémorable.

Cette plaisanterie, nos pères l'avaient faite avant nous et nos grands-pères aussi. Jamais plus un étudiant ne pourra dire : Je prends l'omnibus qui prenait mon grand-père lorsqu'il avait mon âge.

Le dernier Panthéon-Courcelles est mort.

Le diamant bleu

Il a fait bien parler de lui ce « Diamant bleu » dont la légende attribuait une si malheureuse destinée, et on le disait disparu dans la catastrophe du *Titanic*.

Or, il paraît qu'il n'a point quitté son propriétaire et qu'il est à Washington sans avoir occasionné à celui-ci le plus petit rhume de cerveau.

Mé lions-nous des légendes.

Plaissanterie allemande

Un journal de Halle a publié l'annonce suivante :

« On demande une maison dans le voisinage de Halle. Le nombre de pièces, le chiffre du loyer, la durée du bail important peu, pourvu que l'entrée soit assez large pour laisser passer ma femme avec son nouveau chapeau. Quand elle l'a sur la tête, elle ne peut pas franchir la porte de mon logement actuel et elle est obligée d'aller l'enlever chez les voisins ! »

Encore à l'école laïque

Le *Moniteur du Calvados* publie des détails circonstanciés sur des incidents qui ont vivement agité la commune de La Bigne (Calvados).

Si, comme le rapporte notre confrère, le maire a dû intervenir pour protéger l'inspectrice contre l'instigateur, et si celui-ci est venu enfoncer les portes de la classe, mettant en fuite les enfants affolés, les parents n'ont-ils pas le droit de se plaindre et d'exiger que leurs enfants soient respectés ?

Védrières va recevoir la Légion d'honneur

Dès qu'il a eu connaissance de l'accident survenu à Védrières, le ministre de la Guerre a donné l'ordre de préparer et de

présenter d'urgence à la grande chancellerie, une proposition pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

On sait que Védrières avait été inscrit au tableau de concours pour la Légion d'honneur, au titre de sapeur du génie territorial, après le précédent ministre.

LE SALON

(Artistes français)

Il ouvre, aujourd'hui, le Salon. C'était, autrefois, une date considérable une date de joie et de consécration artistiques.

Aujourd'hui, sous des causes multiples, c'est une date tout simplement. Une de ces causes, c'est le développement considérable des attractions sportives, qui a détourné l'attention du public. Une autre provient des peintres eux-mêmes qui peuvent dire la fameuse prière : « Seigneur, défends-moi contre mes amis ! »

Il se reprochent au Salon de faire dévoter l'artiste de sa ligne personnelle de perfection : on fait « son Salon », un tableau spécial et factice pour son grand jour et ses redoutables voisins.

Il se reprochent le peu de bonnes places qu'ils font aux jeunes, malgré les récents décrets, l'armée grossissante des baccalariats, dont quelques-uns encombrant le cimaise de véritables nullités enfantines, presque gagaïques.

Il se reprochent de trouver au Salon des tableaux vus déjà deux ou trois fois dans des Expositions particulières.

Il se reprochent d'avoir fait intervenir des membres du jury pour des toiles navrantes d'élèves cossus ou surtout cosses.

Et ils exposent quand même, estimant que le plus grand bonheur de l'année est le malheur d'exposer.

Et maintenant, engageons-nous dans les salles que les tapisseries achèvent lentement d'arranger en chantant une note de jour, c'est JEAN-PAUL I. NENS qui nous reçoit avec une grande toile admirablement traitée : *Première séance solennelle des Jeux Floraux*, elle nous repose de ses boureaux et de ses habitudes moines inquiétantes. *La Communion*, de VERBAUX, a des qualités, mais elle manque de distinction et de sentiment ; *Le Labourage en septembre*, de GROUPEL, est très bon, mais l'expression, dans son *Etourdi*, et *BENNETT*, dans *Alsace*, ont fait œuvre intéressante.

Dans le grand salon, je signale un beau portrait de TAIBO, un paysage aux larges touches de GORTIER, une toile pleine de charme et de poésie religieuse de P.-H. FLANDRIN : *Le Petit ami du divin Maître*, les *Légendes franco-comtoises*, de JOSEPH ALBERT ; *l'Escadron sacré*, de ROUFFET ; quant à l'Homme de douleur, de GORTIER, j'ai pu m'asseoir bien compris : celui d'un Christ flagellé, *Ignoto Deo*, défilent un jour, un savant qui examine une éprouvette, un peintre qui, un ouvrier, un prêt romain, etc. SALOON, on lit, les indispensables bruyères roses de DIDRA-POUGET, les loupes aux yeux verts de KOWALSKI, une famille d'ours en bois de ROTTE, hum ! hum !, un beau portrait de JULIE MONGE, l'Album, de VICTOR LECOMTE, et la *Soirée chez Chevruet (104 ans)*, du sympathique et toujours maître, M. MALLART, auquel je souhaite de vivre aussi longtemps.

Naturellement, l'aéroplane devait sévir au Salon, car tout relégué en peinture, même les swings et les uppercuts des combats de boxe, comme on peut le constater dans une lourde toile rougeâtre où se peignent des nègres, de GORTIER, BERNARD, est très bien tiré dans ses *Oiseaux de France* ; mais il y a d'autres envois, et spécialement un combat d'aigle et d'aéroplane... Quel plaisir, Seigneur, il a fallu pour faire entrer au Salon ces deux oiseaux-là !

Nous voici dans la ligne droite, et il faut regarder LUIZ LOIN dans son *Coin de Paris* vivant et pittoresque ; AIMÉ MONOT qui envoie un portrait d'une rare distinction ; ROBERT et Lucienne, de Mme LUCAS ROSSIGNOL ; un puissant paysage de MOTLEY ; le *Vieux marronnier à Clécy (Calvados)* ; une délicate toile de blanc, *Chen Jax*, les superbes roses de GEORGES JEANVIN, et le cadre de LECOMTE NOUVEAU, si supérieur à son tableau : *Alexandre au tombeau d'Achille*.

Nous arrivons devant les *Dévidées*, de H. MARTIN. Personnellement, je n'aime pas cette peinture ; je pense qu'elle est appelée à descendre de temps à s'emplier de poussière, qu'elle n'est pas la vision vraie de la nature, mais nul ne contestera que H. Martin ne soit un peintre d'une grande conscience et d'un plus grand talent que ses deux jeunes filles vibrant ici dans de la lumière, et son tableau sera un des plus sympathiquement appréciés du Salon.

Et, puisque nous sommes dans les « noms », je signale HENRI ROUSSEAU, qui a réuni dans son tableau les moutons qu'il fait si bien, et les chiens, qu'il fait encore mieux ; le *Dîner dans une villa romaine*, de GEORGES LEROUX, œuvre d'un sensiblé et d'un goût ; *Au Salon des Artistes français*, de LAISSEMENT ; *Sérénité*, de MAXENCE, un imagier de grand talent dont les tableaux ne vieilliront pas ; la *Mort de Malherbe*, par E. REILLAN, qui a changé son genre, tableau rouge, tableau tragique, puissamment traité, sans aucune laque, avec les couleurs nouvelles, et qui sera très remarqué ; un petit ROCHOUËRE : *La Litière*, mais qui porte la griffe du maître ; les *Sauveteurs d'épaves*, de TATTEGRAIN, toujours si intéressant ; le *Christ reposé dans le tombeau*, plein de lumière et de gloire et, au-dessus, dans la nuit étendue, un ange prie, la tête contre la pierre ; l'autre toile est le portrait de Mme J. E. S., un portrait rose ; examinée en détail, c'est dessin et point d'une façon admirable. PAUL CHABAS reste toujours fidèle à sa jolie manière. Son tableau, dans des tons très délicats lilas et mauves,



Les débris de l'appareil de l'aviateur Védrières près de la voie ferrée à Epinay

ce matin, à 9 heures, par l'éminent professeur.

Etat toujours très grave. Pouls à 76. Température 37°. Le blessé reste dans l'incapacité absolue de sa situation avec quelques légers délirants.

Les plus grands ménagements sont nécessaires.

présenter d'urgence à la grande chancellerie, une proposition pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

On sait que Védrières avait été inscrit au tableau de concours pour la Légion d'honneur, au titre de sapeur du génie territorial, après le précédent ministre.